

## La politique de la ville au Maroc face aux nouvelles stratégies de développement humain

### [ Urban policy in Morocco in the face of new human development strategies ]

*Nabil Boucharmou*

Docteur en Droit, chercheur en sciences administratives et la gouvernance territoriale, Maroc

Copyright © 2020 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** There has been much talk over the past quarter of a century of speaking honestly about the failure of urban-focused public action.

Several scientific works and official documents prove that they do not always have positive effects. The forms of suffering and bad living that characterize urban spaces force public authorities to rethink their action, managing the city would no longer be the prerogative of politicians and elected officials, but involving citizens, a kind of direct democracy in impose in the construction of cities. Henceforth, the process of the substance of new public policies depends on the ties woven by politicians from civil society in order to maximize integration via the social mix.

**KEYWORDS:** City policy, civil society, mixed social, participative democracy, political action.

**RESUME:** Il a beaucoup été question au cours de ce dernier quart de siècle de parler sincèrement de l'échec des actions publiques focalisés sur l'urbain.

Plusieurs travaux scientifiques et documents officiels prouvent qu'elles n'ont pas toujours d'effets positifs. Les formes de souffrances, de mal vivre qui caractérisent les espaces urbaines obligent les pouvoirs publiques de repenser leur action, gérer la ville ne serait désormais l'apanage des Hommes politiques et des élus, mais faire participer les citoyens, une sorte de démocratie directe à imposer dans la construction des villes. Désormais le processus de la substance des nouvelles politiques publiques dépendent des liens qui se tissent les hommes politiques de la société civile à des fins de maximiser l'intégration via la mixte sociale.

**MOTS-CLEFS:** Politique de la ville, société civile, mixte social, démocratie participative, action politique.

### 1 INTRODUCTION

Depuis que le mot ville est éloigné de l'univers champêtre, plusieurs contributions des meilleurs spécialistes de la ville de la sociologie urbaine, dans les différentes spécialités, de l'utopie aux politiques urbaines tentent de nous faire comprendre la conjugaison entre l'urbs et civitas. Les deux versants originels de la ville symbolisent urbanité et civilité. Elle est donc un construit humain et social; elle cristallise une frontière et une hiérarchisation sociale. La ville a été très souvent pensée comme un espace de vie harmonieux<sup>1</sup>.

La ville est artefact où une concentration d'habitant s'active, échange des biens et des idées. A cet égard, la ville, dans le contexte d'urbanisation extensive, devient diffuse, atomisée et mangeuse d'espace, réinterroge les manières modernes de penser de concevoir et de faire la ville<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> - Cf Jean Marc Stebé, Hervé Marchal ; La ville, territoire, logiques, défis, éditions Ellipses, 2008 p.23

<sup>2</sup> - Roncayolo Marcel, La ville et ses territoires, éditions folio 1990.

Force est de constater qu'aucune définition objective de la ville n'existe, elle est l'objectif de multiples images qu'il convient d'identifier à partir des études et recherches variables. La ville ne se saisit pas en dehors de plusieurs cadres à la fois institutionnelles, sociales, matérielles, affectives et symboliques.

Dans ce sens elle n'est plus que l'urbain étant donné qu'elle renvoie au bien social.

Le problème de l'espace et des territoires n'est plus aujourd'hui ce que Françoise Choay nomme « le règne de l'urbain »<sup>3</sup>. Ce dernier fut connu par les chercheurs en sciences sociales comme l'extension des agglomérations groupées de couches sur des espaces auparavant identifiés au rural; l'urbain était le symbole de l'effacement des campagnes. L'urbain est en crise parce qu'il n'a pas tenu compte de l'objet social. La « révolution urbaine » dont Henri Lefebvre nous a étayé les contours, suppose qu'elle a été déclenchée à des fins matériels dépourvue de sens social<sup>4</sup>.

La politique de la ville contrairement à la politique urbaine, a pour objectif de refaire les morceaux de la ville stigmatisée situés le plus souvent au périphérique des agglomérations.

En effet, ceux qui ont formulé la politique de la ville, tentent d'appliquer une nouvelle action publique articulée autour d'idéologie socialisante. La dimension cognitive de ces décisions a pour finalité de créer des villes socialement harmonieuses, égalitaires et débarrassées de l'égoïsme des entrepreneurs du béton et de la cupidité architectes et des intérêts.

Les nouvelles politiques de la ville sont des expériences pour créer un homme intégré libéré de ses dispositions belliqueuses dans une ville de plus en plus oppressante et dangereuse<sup>5</sup>.

Yankel FIJALKOW ne manque de souligner dans son propos à quel point il revient à Max Weber d'avoir le premier, élaboré un regard sociologique problématisant la ville en terme politique<sup>6</sup>. La ville selon Weber n'est pas une chose naturelle, mais résulte dans une large mesure de politiques urbaines, de processus de rationalisation, voire de bureaucratisation. A ce propos, il existe plusieurs manières de rationaliser la ville, en soulignant combien l'urbanisme réglementaire et planificateur est dépassé.

Par conséquent, il faut aider à la mise en place des villes durables, rendre possible la participation de la population, permettre aux citoyens modestes de vivre dans des conditions matérielles décentes. Cependant, l'examen précis des débats publics qui ont présidé à la politique de la ville ne va pas sans soulever des questions épineuses au moment où la ville connaît une accentuation des inégalités. A la lecture du texte de Fi Jalkow<sup>7</sup>, nous comprenons à quel point il n'existe pas en matière de politique urbaine ou de ville de recette magique à appliquer mécaniquement.

Les solutions sont difficiles face à la diversité des acteurs publics et privés qui agissent en fonction de leurs intérêts.

Si la politique urbaine permet de rationaliser l'usage des sols (aménagement du territoire, urbanisme, environnement), la politique de la ville dont les exigences sociales permettent d'accéder aux ressources vitales (logement, transport), de préserver et de développer le lien social et enfin de gouverner le territoire.

Les pouvoirs publics ne sont plus aujourd'hui en mesure de faire face à cet urbain oppressant et pollué. Ils ne sont plus capables de saisir tous les enjeux de la complexité des situations inscrites dans le milieu et le contexte culturel non prometteur. La nouvelle vision de gérer l'espace citoyen invite à coproduire la ville, notamment à passer des compromis dans ce milieu que l'on considère hétérogène: (la taille de famille et des ménages, différenciation sociale, mosaïque culturelle et linguistique...)

Face au dénuement matériel qui se manifeste de diverses manières: (chômage, précarité, violence d'origine diverses) constitue une source de conflit. Les disparités sociales et le mode social de richesse ont plutôt tendance aux conflits et contribuent à l'isolement qu'à la cohésion sociale<sup>8</sup>.

La cohésion sociale est problématique surtout dans les quartiers peu périphériques qui constituent des ceintures de misère, nécessitant des mesures de développement. En effet, il est impératif d'associer étroitement des mesures du bâti à des mesures d'intégration sociale pour donner des chances de réussite aux différentes composantes et segments de la société.

---

<sup>3</sup> - Choay Françoise « le règne de l'urbain et la mort de la ville » in J.Dethier, A Guileux (sous -direction), La ville, art et architecture en Europe 1870-1993, Paris Centre G.Pompidou 1994.

<sup>4</sup> - Henri Lefebvre, La révolution urbaine, Gallimard 1970, Voir aussi l'ouvrage, le droit à la ville, economica 1968.

<sup>5</sup> - Cambier Alain, Qu'est -ce que la ville, éditions librairie philosophique Vrin 2005, p.111.

<sup>6</sup> - Cf Max Weber, la ville, Paris, éditions Aubier-Montaigne 1992

<sup>7</sup> - yankel Fijalkow, Sociologie des villes, éditions la découverte 2007.

<sup>8</sup>- Josef I, la ville sans qualités, éditions l'Aube 1998 p.316.

La politique de la ville est-elle une thérapie non seulement pour freiner les maux urbains mais aussi à cautionner l'homogénéité d'une multi-culturalité disparate?

La nouvelle action publique peut-elle assurer le potentiel endogène de mixité sociale ?

Pour répondre à ces interrogations nous allons voir dans une première partie la politique de la ville comme une manière de revaloriser le potentiel de mixité sociale et voir dans une deuxième partie la construction d'une mixité sociale transversale à travers la politique de la ville.

## **2 LA POLITIQUE DE LA VILLE: UNE MANIERE DE REVALORISER LE POTENTIEL DE MIXITE SOCIALE.**

Les nouvelles politiques de la ville ne reposent pas sur la rénovation des quartiers, elle consiste à reconnaître à juste valeur les potentiels de la population et de l'aider à utiliser ses ressources propres afin d'améliorer sa qualité de vie.

Cette nouvelle approche de l'espace imaginée par les socialistes, au pouvoir, offrirait un potentiel de mixité endogène sur lequel nous avons mis l'accent dans notre introduction.

Sans chercher d'arriver à une « mixité sociale idéale », le gouvernement Jospin tente d'engager des groupes formels et informels, sur la base d'une solidarité à trouver au sein de la société civile, dans une perspective du développement des quartiers.

Donc, la politique de la ville a pour objectif de mobiliser la population des quartiers de promouvoir les groupes d'intérêts en les incitant à s'engager en faveur du développement périphérique des villes. La constitution des forums de débat public et des jurys au sein des quartiers serait aussi prometteuse pour le Maroc. Ces dispositifs à mettre en « place assure la contribution durable de la population et facilite son intégration ». La finalité de l'effort public est de rehausser la qualité des lieux de vie locale. L'empouvement (autonomisation) et la participation sont des principes moteurs de la démocratie délibérative tant introduite dans la politique de la ville.

### **2.1 DÉCIDER DE LA VILLE: UNE MESURE DE REVALORISATION DE LA MIXITÉ SOCIALE**

La ville est un espace vécu, c'est un territoire de développement humain par excellence. En effet, déclencher le processus décisionnel en partant de la ville permettrait de promouvoir l'intelligence territoriale en réconciliant avec facilité les différents échelons de développement.

C'est une approche qui insiste sur le rôle stratégique des relations de proximité. Elle doit aboutir à une meilleure appropriation à la fois économique politique et institutionnelle de l'espace citoyen par les groupes sociaux impliqués<sup>9</sup>.

On responsabilise désormais les acteurs locaux qui seront dotés d'une vision verticale et qui n'obéissent plus à la logique centralisatrice et unitaire de l'Etat<sup>10</sup>.

### **2.2 DÉCIDER DE LA VILLE: UNE ACCENTUATION DE LA DYNAMIQUE D'ÉCHANGE**

La dimension conflictuelle des relations entre différents segments sociaux et culturels peuvent bloquer l'action publique lancée en bas. Les contestations pourraient être déclenchées par Les victimes de l'exclusion socio-économique ou du repli identitaire. L'intégration sociale est donc primordiale pour lutter contre la pauvreté et la précarité. La gestion de la mixité appelle une politique de la ville focalisée sur l'adhésion aux projets de société où chaque habitant assume selon ses moyens sa part de responsabilité<sup>11</sup>.

La stratégie de développement humain inscrites sur l'agenda des politiques de la ville n'auront de succès que si elles renvoient à une vision localiste des problèmes. Elle est la seule action publique qui peut croiser la question du logement à celle de la vie culturelle et associative des habitants.

En réalité, la lutte contre les quartiers défavorisés, et qui sont loin d'être homogène nécessite de faire la politique autrement<sup>12</sup>. Le développement intégré du quartier impliquant l'exigence d'une meilleure mixité sociale doit désormais partir

<sup>9</sup>- Gumu Mchian H, Roux E, les acteurs, ces oubliés du territoire, éditions Economica 2003 p.284.

<sup>10</sup>- Vanier, le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité, éditions Economica-Anthropos 2008.

<sup>11</sup>- Annie Maalouf, le dérèglement du monde, éditions Grasset 2009.

<sup>12</sup>- Cf Hélène Hertzfeld, faire la politique autrement, les expériences inachevées des années 70, Presses Universitaires de France 2005 p.111.

d'une participation accrue des citoyens à la décision publique. Cela ne peut se concrétiser que par une démocratie participative susceptible de cultiver l'enpouwerment.

« Il ne consiste plus à mettre épisodiquement un bulletin dans l'urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis se désintéresser, s'abstenir et se taire. La démocratie est une action continuelle du citoyen <sup>13</sup>». Les situations problématiques associées à un manque de mixité sociale ne peuvent être résolues que dans le nouvel art de gouvernement dont la capacité d'ancrage dans les registres d'action et les systèmes de références très diversifiées se montre efficace.

La démocratie participative pourrait constituer une solution à la division fonctionnelle croissante de nos sociétés: La spécialisation croissante des différents sous- systèmes à l'intérieur du système social rendrait de plus en plus difficile la mise en place de structure de négociation, et de coordination politiques. Les nouvelles formes de gouvernance viseront à répondre à cet impératif de maintenir le potentiel de cohésion sociale<sup>14</sup>.

De même, l'intensité des conflits politiques et moraux dans nos sociétés, l'hétérogénéité des voisins, la mondialisation économique, la fracture sociale, la concurrence entre les différents espaces justifient la mise en place de cette nouvelle formule du pouvoir. La crise de l'Etat providence débouche sur l'affaiblissement des structures de sociabilité en plus de la montée des formes de repli individualiste. Le modèle social s'auto-détruit comme l'avait écrit Pierre Cahuc<sup>15</sup>. L'Etat est impuissant pour imposer ses choix; nous assistons à une crise de gouvernabilité.

Les espérances que l'idéal participatif soulève ne seraient concrétisées que par une politique de développement durable. La politique de la ville serait elle la solution pour mieux intégrer des groupes marginaux, résoudre des situations problématiques comme la criminalité, la bidonvilisation, et améliorer la mixité sociale.

Des solutions recherchées dans la recherche d'un accord sur la base d'une délibération démocratique qui ne repose pas uniquement sur le consensus pour pacifier un conflit. La participation repose sur la capacité d'auto-organisation des groupes périphériques dans la mesure où ils reviendraient d'imposer leurs propres points de vue face ceux que leur imposent les groupes dominants.

Avec une participation jugée négative, la population des quartiers sensibles fuirait ces forums faute d'être en mesure d'obtenir des conditions de discussions plus équitables<sup>16</sup>.

### 3 LA POLITIQUE DE LA VILLE: UNE CONSTRUCTION D'UNE MIXITE SOCIALE TRANSVERSALE

On ne peut mettre sur agenda politique les problèmes de la mixité sociale que dans le cadre de la politique de la ville. En 1983, le premier gouvernement de François Mitterrand commande en urgence des rapports de diagnostics aux maires en affichant une nouvelle politique qui s'organise transversalement à trois domaines:

- La rénovation du logement (développement social des quartiers).
- La prévention et action socio culturelle (prévention de la délinquance).
- La requalification des centres des communes périphériques.

Cette politique n'est pas séparable de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Les attentes qu'elle suscite, les revendications qu'elle cristallise poussent à la mobilisation des jeunes des banlieues<sup>17</sup>.

La nouvelle majorité de gauche veut afficher ses priorités et confirmer son image sociale. Elle affirme en retour son identité politique, notamment autour du thème de la solidarité. En effet, les politiques sont invités à « faire proche », dans l'action publique.

Le proximate de la ville s'impose comme une solution naturelle. La participation prend la forme d'une gestion urbaine de proximité dans laquelle le rôle des conseils de quartier se limite essentiellement au relais de plaintes localisées. Cette dépolitisation de la discussion contribue au développement intégré des quartiers. Ce développement s'inscrit dans une réinterprétation de la mixité sociale.

Mais comment faire participer l'ensemble des citoyens sur une échelle plus large ?

---

<sup>13</sup>- Pierre Mendés France, La République moderne, Gallimard 1962 P.25.

<sup>14</sup>- Cf Daniel Papadopoulos, complexité sociale et politique publique, Monchrestien 1995 p.170.

<sup>15</sup>- Pierre Cahuc, la société de défiance : Comment le modèle social français s'auto-détruit, Paris CE PREMAR ? Editions Rue d'UIN, 2007 p.58.

<sup>16</sup>- Alex Honneth, la société du mépris, vers une nouvelle théorie critique, Paris, la découverte 2006, pp 101-103.

<sup>17</sup>- Jean Pierre Gaudin, l'action publique, sociologie et politique, éditions Presses de sciences Po et Dalloz 2004 p.66.

Robert Dahl souligne, « faudrait près de 200 jours, à raison de 8 heures de délibération quotidienne, pour que chacun puisse s'exprimer 10 minutes sur un sujet donné dans une ville de 10 000 habitants<sup>18</sup>.

Il existe des dispositifs à l'instar des conférences des citoyens; il s'agit de la constitution de mini-public susceptible de délibérer à la place des collectivités plus larges.

La politique de ville dans un esprit participatif cherche à aller à la rencontre d'initiatives locales. D'où le recours systématique à des procédures contractuelles multi niveaux avec des négociations portant sur les objectifs d'action sur les moyens et sur le calendrier de réalisation<sup>19</sup>.

### 3.1 UNE CONSECRATION DE DES FORMES DE RENEGOCIATION ET CONCERTATION DE PROXIMITE.

Le rapprochement de l'habitant est une ambition qui prend un sens; on entend soutenir des projets sociaux contre la précarité, la lutte contre l'insécurité, la prévention de la délinquance (Groupe de Traitement Local de la Délinquance (GTLD)).

La méthode concertation entend déboucher sur une véritable participation d'une manière volontariste et pédagogique aux populations marginalisées économiquement dans les quartiers d'habitat social.

Sans faire disparaître les décisions nationales formulées horizontalement, la multiplication concurrente de règles locales s'attaquent aux causes des différences socio-spatiales par la mise en œuvre d'une politique de développement urbain basée sur une approche trans-sectorielle.

L'éventail de cette politique est large, il tente de concrétiser le concept de mixité sociale qui devient synonyme de « bonne ville » ou de « ville meilleure » permettant la cohabitation de modes de vie et de milieux divers tout en étant compétitive, moderne, très pédante et trépidante et flexible<sup>20</sup>.

### 3.2 LES FORUMS DE DÉBAT PUBLIC

Le mouvement rapide d'urbanisation s'est traduit par la multiplication des quartiers d'habitat paupérisés. Les débats portent sur l'amélioration des services publics, la réhabilitation des logements. C'est là un type de forum de discussions ouvert aux citoyens impliqués et aux associations de proximité organisés par grand thèmes sectoriels de la politique publique à l'échelle communale.

Il existe aujourd'hui de nombreuses modalités de consultation du public dans la perspective d'une décision à prendre. Les sociologues de la participation ont pris l'habitude de distinguer grossièrement quatre niveaux d'implication des citoyens: la simple information, la consultation (laquelle se met en place en aval du processus et à un moment où les principales options sont déjà prises), la concertation (qui s'effectue plus en amont de la prise de décision) et enfin la codécision (qui implique un rôle actif des citoyens et une responsabilité partagée avec les autorités). Cette typologie ancienne et relativement robuste ne reflète cependant pas l'infinie variété des procédures et des échelles au travers desquelles il est possible aujourd'hui de pratiquer la concertation.

Certains dispositifs, dans le monde anglo-saxon notamment, s'apparentent plutôt à des techniques classiques de négociation, de médiation ou de résolution de conflit (alternative dispute resolution) et impliquent que les protagonistes de la discussion soient pensés comme des porteurs égaux d'intérêts légitimes. La démarche repose sur l'intervention d'un médiateur, souvent appelé « facilitateur », susceptible d'imposer un protocole de négociation accepté par tous et d'organiser un dialogue constructif entre les différents acteurs en présence.

### 3.3 LES CONTRATS D'ACTION PUBLIQUE

Les « politiques contractuelles », c'est-à-dire celles qui sont mises en œuvre par des contrats d'action publique, sont devenues très nombreuses et quasi générales en France. Mais cet intitulé général ne doit pas tromper: les politiques et même les démarches qui sont en cause sont, en fait, multiformes et très différenciées. C'est là un genre qui s'est développé de manière expérimentale depuis une trentaine d'années et qui n'est pas unifié par des textes cadres ou des énoncés

<sup>18</sup>- Bernard Jouve ET Philippe Booth, *démocraties métropolitaines*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004 p.293.

<sup>19</sup>- Héloïse Nez, *La démocratie participative locale. Un questionnement de sa dimension inclusive à partir des expériences Brésiliennes et Française*, IEP Paris, 2006.

<sup>20</sup>- Cf Castel (R), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard 1995 p.275

constitutionnels généraux. La pratique a cependant, conduit à dégager au moins trois types essentiels de contrats d'action publique:

Certains de ces contrats peuvent se présenter comme des documents d'orientation. Ils permettent d'afficher une volonté générale de coopération et de présenter une orientation d'action plus que de détailler des opérations à réaliser. Il s'agit souvent de chartes d'intention. C'est un cas de figure qu'on rencontre lorsque des partenaires entament une coopération pour la première fois, explorent une nouvelle politique, ou encore décident de provisionner des budgets et des moyens, sans savoir encore finalisé véritablement leurs actions partenariales. Nombre de contrats de développement local, de « pays », d'animation culturelle peuvent être de ce type. Soit ces contrats cadres restent des affichages politiques généraux, soit il arrive qu'ils se transforment progressivement en véritables programmes d'actions. Car la contractualisation est une démarche qui n'est bien entendu pas indépendante de son contexte politique général: rythmes électoraux, changements de majorités, inflexion des politiques budgétaires de l'Etat vont jouer un grand rôle dans la mise en œuvre effective des programmations<sup>21</sup>...

Il est aussi un deuxième type de contrat d'action publique dont, au-delà des circonstances et des conjonctures politiques, le caractère opérationnel est nettement plus affirmé. Il s'agit alors de contrats qui s'inscrivent dans des procédures déjà bien stabilisées, elles-mêmes insérées dans des calendriers budgétaires précis et contraignants. C'est ce qu'on peut appeler des contrats de projets.

Dans ce cas de figure, des projets précis ont pu être formulés et même déjà portés par des acteurs publics ou privés, avant même que la procédure de contrat ne soit formalisée. Leur mise en œuvre en sera facilitée d'autant. Ou encore, la démarche contractuelle est inscrite dans un cadre général d'action qui impose un calendrier strict et une opérationnalité immédiate, à peine de perdre les ouvertures de crédits correspondantes. C'est le cas, par exemple, des politiques contractuelles qui veulent mobiliser des crédits des fonds européens, pour la modernisation rurale ou bien la conversion des zones de vieille industrie<sup>22</sup>.

On peut distinguer encore un troisième type de contrat d'action publique en France, qui correspond surtout à un cas de figure, mais dont l'importance est aujourd'hui décisive: les contrats de plan Etat-région. Ces contrats ont servi, après 1983, à régionaliser les exercices de planification des grands investissements collectifs et à faire la programmation des crédits publics mobilisés essentiellement en partenariat entre les régions et l'Etat. Aujourd'hui, la négociation de ces contrats implique également de surcroît certains départements et grandes villes. C'est donc un cadre de négociation très large, mais essentiel pour les grandes politiques d'investissement public. Ces négociations mettent en avant les projets particuliers de chaque région, et s'appuient sur la répartition des compétences de chacun, Etat et régions; mais les contrats de plan visent avant tout à coordonner globalement les grandes masses d'engagements financiers de l'Etat et des collectivités territoriales, sur cinq à sept ans. Ce sont donc principalement des contrats de programmation budgétaire et d'organisation de financements croisés.

#### 4 CONCLUSION

Dans le but d'un développement humain harmonieux et pour une mixité sociale, la politique de la ville poursuit deux buts fondamentaux qui ne sont pas forcément convergents.

D'une part les actions visant à améliorer les conditions de vie dans les territoires.

D'autre part les actions visant à améliorer la situation personnelle des habitants des territoires pour une cohésion sociale.

Vaut-il mieux traiter les lieux ou s'occuper des gens ?

Question transversale omniprésente quand on interroge la politique de la ville.

La réponse est de traiter les deux à la fois mais au risque de ne parvenir ni à l'un ni à l'autre.

Ainsi répondre à cette question dépend de qui la pose.

Pour ceux qui vivent dans ces territoires ils souhaitent sortir de l'inégalité et la discrimination.

Pour ceux qui ne vivent pas dans ces quartiers c'est l'existence même de cette population qui pose problème. Et toute la dialectique est là.

Il est essentiel de tirer les enseignements des expériences françaises dont la Maroc peut s'y inspirer. La grande complexité du développement humain surtout dans les quartiers défavorisés impose au gouvernement marocain d'établir un plan d'action

---

<sup>21</sup>- Jean Pierre Gaudin, gouverner par contrat-Presses de science Po. Paris 1999.

<sup>22</sup>- Donzelot (J), Estébe (Ph), l'Etat animateur-éditions esprit 1994 p.33.

intégré qui serait l'instrument de pilotage de la mixité sociale; celle-ci se construit à partir des particularités de l'espace et de l'ordre social, urbanistique, écologique, culturel et institutionnel dont le ministère marocain de la politique de la ville doit en tenir compte.

Du reste, l'avenir d'un urbanisme démocratique efficace, passe sans doute, par une volonté politique de se transformer en profondeur et aussi une morale politique, cette dernière qui ne peut prouver aucun avantage durable si elle n'est pas fondée sur les sentiments ineffaçables du cœur de l'homme et toute loi qui ne sera par fondée sur cette base rencontrera toujours une résistance à laquelle elle sera contrainte de céder.

## REFERENCES

- [1] Alex Honneth, *la société du mépris, vers une nouvelle théorie critique*, Paris, la découverte 2006.
- [2] Annie Maalouf, *le dérèglement du monde*, éditions Grasset 2009.
- [3] Bernard Jouve ET Philippe Booth, *démocraties métropolitaines*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004.
- [4] Castel (R), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard 1995.
- [5] Daniel Papadopoulos, *complexité sociale ET politique publique*, Montchrestien 1995.
- [6] Donzelot (J), Estébe (Ph), *l'Etat animateur*-éditions esprit 1994.
- [7] Gumu Mchian H, Roux E, *les acteurs, ces oubliés du territoire*, éditions Économica 2003.
- [8] Hélène Hertzfeld, *faire la politique autrement, les expériences inachevées des années 70*, Presses Universitaires de France 2005.
- [9] Héloïse Nez, *La démocratie participative locale. Un questionnement de sa dimension inclusive à partir des expériences Brésiliennes et Française*, IEP Paris, 2006.
- [10] Jean Pierre Gaudin, *gouverner par contrat*-Presses de science Po. Paris 1999.
- [11] Jean Pierre Gaudin, *l'action publique, sociologie ET politique*, éditions Presses de sciences Po ET Dalloz 2004.
- [12] Josef I, *la ville sans qualités*, éditions l'Aube 1998.
- [13] Pierre Cahuc, *la société de défiance: Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris CE PREMAR ? Editions Rue d'UIN, 2007.
- [14] Pierre Mendés France, *La République moderne*, Gallimard 1962.
- [15] Vanier, *le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, éditions Economica-Anthropos 2008.